

Table de concordance « Livre V - Facteurs d'environnement et agents physiques » du code du bien-être au travail

Arrêté royal du 4 juin 2012 relatif aux ambiances thermiques

AR 4/6/2012 Ambiances thermiques	Code: Livre V
Section Ire.- Champ d'application et définitions	
1	I.1-2
2	I.1-3, 14°
	Titre 1er.- Ambiances thermiques
Section II.- Analyse des risques et mesures de prévention	Chapitre 1er.- Analyse des risques et mesures de prévention
3	V.1-1
4	V.1-2
Section III.- Valeurs d'action d'exposition	Chapitre II.- Valeurs d'action d'exposition
5	V.1-3
Section IV. Programme de mesures techniques et organisationnelles	Chapitre III.- Programme de mesures techniques et organisationnelles
6	V.1-4
Section V.- Mesures en cas de froid excessif	Chapitre IV.- Mesures en cas de froid excessif
Sous-section 1re.- Froid excessif d'origine technologique	Section 1re.- Froid excessif d'origine technologique
7	V.1-5
Sous-section 2.- Froid excessif d'origine climatique	Section 2.- Froid excessif d'origine climatique
8	V.1-6
9	V.1-7
Section VI.- Mesures en cas de chaleur excessive	Chapitre V.- Mesures en cas de chaleur excessive
Sous-section 1re.- Chaleur excessive d'origine technologique	Section 1re.- Chaleur excessive d'origine technologique
10	V.1-8
11	V.1-9
12	V.1-10
Sous-section 2.- Chaleur excessive d'origine climatologique	Section 2.- Chaleur excessive d'origine climatologique
13	V.1-11
14	V.1-12
Sous-section 3.- Exposition de courte durée à une chaleur excessive grave lors	Section 3.- Exposition de courte durée à une chaleur excessive grave lors
15	V.1-13
Section VII.- Surveillance de la santé	Chapitre VI.- Surveillance de la santé

16	V.1-14
Section VIII.- Travailleurs appartenant à des groupes à risques particulièrement sensibles	Chapitre VII.- Travailleurs appartenant à des groupes à risques particulièrement sensibles
17	V.1-15
Section IX.- Information et formation des travailleurs	Chapitre VIII.- Information et formation des travailleurs
18	V.1-16
Section X.- Dispositions abrogatoires et finales	
19 à 23	-
Annexe I	Annexe V.1-1

Arrêté royal du 16 janvier 2006 relatif à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés au bruit sur le lieu de travail

AR 16/01/2006 Bruit	Code: Livre V
	Titre 2.- Bruit
Section Ire. - Champ d'application et définitions	Chapitre Ier.- Champ d'application et définitions
1	-
2	I.1-2
3	V.2-1
4, 1°	I.1-3, 1°
4, 2°	I.1-4, 1°
4, 3°	I.1-4, 2°
4, 4°	V.2-2, 1°
4, 5°	V.2-2, 2°
4, 6°	-
4, 7°	I.1-3, 14°
5	V.2-3
Section II. – Valeurs limites d'exposition et valeurs d'exposition déclenchant l'action	Chapitre II.– Valeurs limites d'exposition et valeurs d'exposition déclenchant l'action
6	V.2-4
7	V.2-5
Section III. – Détermination et évaluation des risques	Chapitre III.– Détermination et évaluation des risques
8	V.2-6
9	V.2-7
10	V.2-8
11	V.2-9
12	V.2-10

13	V.2-11
14	V.2-12
Section IV. – Dispositions visant à éviter ou à réduire l'exposition	Chapitre IV.– Dispositions visant à éviter ou à réduire l'exposition
15	V.2-13
16	V.2-14
17	V.2-15
18	V.2-16
19	V.2-17
20	V.2-18
Section V.- Protection individuelle	Chapitre V.- Protection individuelle
21	V.2-19
Section VI.- Information et formation des travailleurs	Chapitre VI.- Information et formation des travailleurs
22	V.2-20
Section VII.- Consultation et participation des travailleurs	Chapitre VII.- Consultation et participation des travailleurs
23	V.2-21
Section VIII.- Surveillance de la santé	Chapitre VIII.- Surveillance de la santé
24	V.2-22
25	V.2-23
26	V.2-24
27	V.2-25
28	V.2-26
Section IX.- Dérogations	Chapitre IX.- Dérogations
29	V.2-27
30	V.2-28
31	V.2-29
32	V.2-30
33	V.2-31
34	V.2-32
35	V.2-33
Section X. – Dispositions modificatives et finales	
36 à 39	-

Arrêté royal du 7 juillet 2005 relatif à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des vibrations mécaniques sur le lieu de travail

AR 7/07/2005 Vibrations mécaniques	Code: Livre V
	Titre 3.- Vibrations
Section Ire.- Champ d'application et définitions	Chapitre Ier.- Champ d'application et définitions
1	-
2	I.1-2
3	V.3-1
4, 1°	V.3-2, 1°
4, 2°	V.3-2, 2°
4, 3°	-
4, 4°	I.1-4, 1°
4, 5°	I.1-4, 2°
4, 6°	V.3-2, 3°
4, 7°	V.3-2, 4°
4, 8°	-
4, 9°	-
4, 10°	-
4, 11°	I.1-3, 14°
Section II. – Valeurs limites d'exposition et valeurs d'exposition déclenchant l'action	Chapitre II.– Valeurs limites d'exposition et valeurs d'exposition déclenchant l'action
5	V.3-3
6	V.3-4
Section III. – Détermination et évaluation des risques	Chapitre III.– Détermination et évaluation des risques
7	V.3-5
8	V.3-6
9	V.3-7
10	V.3-8
11	V.3-9
12	V.3-10
Section IV. – Dispositions visant à éviter ou à réduire l'exposition	Chapitre IV.– Dispositions visant à éviter ou à réduire l'exposition
13	V.3-11
14	V.3-12
15	V.3-13
16	V.3-14
Section V.- Information et formation des	Chapitre V.- Information et formation des

travailleurs	travailleurs
17	V.3-15
Section VI.- Consultation et participation des travailleurs	Chapitre VI.- Consultation et participation des travailleurs
18	V.3-16
Section VII.- Surveillance de la santé	Chapitre VII.- Surveillance de la santé
19	V.3-17
20	V.3-18
21	V.3-19
22	V.3-20
23	V.3-21
24	V.3-22
25	V.3-23
Section VIII.- Période transitoire	
26	-
Section IX.- Dérogation	Chapitre VIII.- Dérogations
27	V.3-24
28	V.3-25
29	V.3-26
30	V.3-27
31	V.3-28
32	V.3-29
33	V.3-30
Section X. – Dispositions finales	
34 à 36	-
Annexe	Annexe V.3-1

Arrêté royal du 23 décembre 2003 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés aux travaux en milieu hyperbare

AR 23/12/2003 milieu hyperbare	Code: Livre V
	Titre 4.- Travaux en milieu hyperbare
Section Ire.– Champ d’application et définitions	Chapitre Ier.– Champ d’application et définitions
1	I.1-2
2	V.4-1
3, 1°	I.1-3, 1°
3, 2°	-
3, 3°	V.4-2, 1°
3, 4°	V.4-2, 2°
3, 5°	V.4-2, 3°
3, 6°	V.4-2, 4°

3, 7°	V.4-2, 5°
3, 8°	I.1-3, 10°
3, 9°	I.1-3, 14°
3, 10°	V.4-2, 6°
Section II.– Travaux en milieu hyperbare	Chapitre II.– Travaux en milieu hyperbare
Sous-section Ire.– Obligations générales de l'employeur	Section 1re.– Obligations générales de l'employeur
4	V.4-3
5	V.4-4
6	V.4-5
7	V.4-6
8	V.4-7
9	V.4-8
Sous-section II.– Obligations spécifiques de l'employeur	Section 2.– Obligations spécifiques de l'employeur
10	V.4-9
11	V.4-10
12	V.4-11
13	V.4-12
Sous-section III.– Formation des travailleurs	Section 3.– Formation des travailleurs
14	V.4-13
Sous-section IV.– Surveillance de la santé	Section 4.– Surveillance de la santé
15	V.4-14
16	V.4-15
17	V.4-16
18	V.4-17
Sous-section V.– Remise au travail	Section 5.– Remise au travail
19	V.4-18
20	V.4-19
Sous-section VI.– Notification à l'Inspection	Section 6.– Notification à l'Inspection
21	V.4-20
Section III.– Dispositions relatives aux travaux en immersion	Chapitre III.– Dispositions relatives aux travaux en immersion
Sous-section Ire.– Champ d'application et définitions	Section 1re.– Champ d'application et définitions
22	V.4-21
23	V.4-22
Sous-section II.– Obligations spécifiques de l'employeur	Section 2.– Obligations spécifiques de l'employeur
24	V.4-23
Sous-section III.– Conditions d'exercice de l'activité de plongeur	Section 3.– Conditions d'exercice de l'activité de plongeur
25	V.4-24

Sous-section IV.– Notification à l’Inspection	Section 4.– Notification à l’Inspection
26	V.4-25
Section IV.– Travaux en caisson à air comprimé à air comprimé	Chapitre IV.– Travaux en caisson à air comprimé à air comprimé
Sous-section Ire.– Champ d’application et définitions	Section 1re.– Champ d’application et définitions
27	V.4-26
28	V.4-27
Sous-section II.– Obligations générales de l’employeur	Section 2.– Obligations générales de l’employeur
29	V.4-28
30	V.4-29
31	V.4-30
32	V.4-31
Sous-section III.– Obligations spécifiques de l’employeur	Section 3.– Obligations spécifiques de l’employeur
33	V.4-32
Sous-section IV.– Interdictions	Section 4.– Interdictions
34	V.4-33
35	V.4-34
36	V.4-35
Section V. – Dispositions finales	
37 à 39	-
Annexe I	Annexe V.4-1
Annexe II	Annexe V.4-2

Arrêté royal du 25 avril 1997 concernant la protection des travailleurs contre les risques résultant des rayonnements ionisants

AR 25/04/1997 rayonnements ionisants	Code: Livre V
	Titre 5.- Rayonnements ionisants
Section Ire.- Champ d’application et définitions	Chapitre Ire.- Champ d’application et définitions
1	I.1-2
2	V.5-1
3	V.5-2
Section II.- Obligations des employeurs	Chapitre II.- Obligations des employeurs
4	V.5-3
5	V.5-4
6	V.5-5

7	V.5-6
8	V.5-7
9	V.5-8
Section III.- Obligations particulières des entreprises extérieures	Chapitre III.- Obligations particulières des entreprises extérieures
10	V.5-9
11	V.5-10
12	V.5-11
Section IV.- Obligations particulières de l'exploitant	Chapitre IV.- Obligations particulières de l'exploitant
13	V.5-12
Section V.- Missions des services médicaux du travail	Chapitre V.- Missions des départements ou sections chargés de la surveillance médicale
Sous-section Ire.- Etablissements de classe I visés à l'article 3 de l'arrêté royal du 20 juillet 2001 portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants	Section 1re.- Etablissements de classe I visés à l'article 3 du règlement général rayonnements ionisants
14	V.5-13
15	V.5-14
16	V.5-15
17	V.5-16
18	V.5-17
19	V.5-18
20	V.5-19
Sous-section II.- Autres établissements que ceux visés à la section Ire	Section II.- Autres établissements que ceux visés à la section Ire
21	V.5-20
22	V.5-21
23	V.5-22
24	V.5-23
25	V.5-24
Section VI.- Missions du service de contrôle physique	Chapitre VI.- Missions du service de contrôle physique
26	V.5-25
Section VII.- Etablissement du tableau d'exposition et de décontamination	Chapitre VII.- Etablissement du tableau d'exposition et de décontamination
27	V.5-26
Section VIII.- Etablissement du réseau national centralisé et du document individuel du travailleur extérieur exposé aux	Chapitre VIII.- Etablissement du réseau national centralisé et du document individuel du travailleur extérieur exposé

rayonnements ionisants	aux rayonnements ionisants
28	V.5-27
29	V.5-28
30	V.5-29
31	V.5-30
32	V.5-31
32bis à 35	-
Annexe I	Annexe V.5-1
Annexe II	Annexe V.5-2
Annexe III	Annexe V.5-3
Annexe IV	Annexe V.5-4

Arrêté royal du 22 avril 2010 relatif à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux rayonnements optiques artificiels sur le lieu de travail

AR 22/04/2010 rayonnements optiques artificiels	Code: Livre V
	Titre 6.- Rayonnements optiques artificiels
Section Ire. – Champ d’application et définitions	Chapitre Ire. - Champ d’application et définitions
1	-
2, 1°	I.1-3, 1°
2, 2°	I.1-4, 1°
2, 3°	I.1-4, 2°
2, 4°	V.6-1, 1°
2, 5°	V.6-1, 2°
2, 6°	-
2, 7°	I.1-3, 14°
3	V.6-2
4	I.1-2
5	V.6-3
Section II. – Valeurs limites d'exposition	Chapitre II. – Valeurs limites d'exposition
6	V.6-4
Section III. – Analyse des risques	Chapitre III. – Analyse des risques
7	V.6-5
8	V.6-6
9	V.6-7
10	V.6-8

11	V.6-9
Section IV. – Dispositions visant à éviter ou à réduire les risques	Chapitre IV.– Dispositions visant à éviter ou à réduire les risques
12	V.6-10
13	V.6-11
14	V.6-12
15	V.6-13
Section V. - Information et formation des travailleurs	Chapitre V.- Information et formation des travailleurs
16	V.6-14
Section VI. - Consultation et participation des travailleurs	Chapitre VI.- Consultation et participation des travailleurs
17	V.6-15
Section VII. - Surveillance de la santé	Chapitre VII.– Surveillance de la santé
18	V.6-16
19	V.6-17
20	V.6-18
21	V.6-19
22	V.6-20
23	V.6-21
Section VIII.- Dispositions finales	
24 à 26	-
Annexe I	Annexe V.6-1
Annexe II	Annexe V.6-2

Arrêté royal du 20 mai 2016 relatif à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux champs électromagnétiques sur le lieu de travail

AR 20/05/2016 champs électromagnétiques	Code: Livre V
	Titre 7.- Champs électromagnétiques
Section Ire. – Champ d’application et définitions	Chapitre Ier.- Champ d’application et définitions
1	-
2	I.1-2
3	V.7-1
4, 1°	I.1-3,1°
4, 2°	I.1-4, 1°
4, 3°	I.1-4, 2°
4, 4°	V.7-2, 1°
4, 5°	V.7-2, 2°
4, 6°	-

4, 7°	-
4, 8°	I.1-3, 14°
5	V.7-3
Section II. – Valeurs limites d’exposition et valeurs d’exposition déclenchant l’action	Chapitre II.- Valeurs limites d’exposition et valeurs d’exposition déclenchant l’action
6	V.7-4
7	V.7-5
8	V.7-6
9	V.7-7
10	V.7-8
11	V.7-9
12	V.7-10
13	V.7-11
14	V.7-12
Section III. – Analyse des risques	Chapitre III.- Analyse des risques
15	V.7-13
16	V.7-14
17	V.7-15
18	V.7-16
19	V.7-17
20	V.7-18
21	V.7-19
Section IV. — Dispositions visant à éviter ou à réduire les risques	Chapitre IV.- Dispositions visant à éviter ou à réduire les risques
22	V.7-20
23	V.7-21
24	V.7-22
25	V.7-23
26	V.7-24
27	V.7-25
28	V.7-26
29	V.7-27
Section V. – Information et formation des travailleurs	Chapitre V.- Information et formation des travailleurs
30	V.7-28
Section VI. — Consultation et participation des travailleurs	Chapitre VI.- Consultation et participation des travailleurs
31	V.7-29
Section VII. — Surveillance de la santé	Chapitre VII.- Surveillance de la santé
32	V.7-30
33	V.7-31
34	V.7-32
35	V.7-33
36	V.7-34
Section VIII. — Dérogations	Chapitre VIII.- Dérogations
37	V.7-35
38	V.7-36
39	V.7-37

40	V.7-38
41	V.7-39
42	V.7-40
43	V.7-41
Section IX. – Dispositions finales	
44 à 46	-
Annexe I	Annexe V.7-1
Annexe II	Annexe V.7-2
Annexe III	Annexe V.7-3